N° 43. MERCREDI. 30 MAI 1838.

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 52 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

JOURNAL
DE LA VILLE
ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les Insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

ALLEMAGNE. — *Francfort*, 23 *mai*.

On écrit de Rome, le 15 mai :

On apprend de bonne source qu'on peut espérer maintenant que l'affaire de Cologne prendra une tournure qui n'amènera pas de rupture formelle avec la Prusse ; mais que toute la difficulté s'arrangera à l'amiable. Le s^t^-siège a donné une preuve de ses intentions conciliantes et de son bon vouloir par la manière dont il vient de répondre à l'adresse du chapitre métropolitain de Cologne. Cette réponse a été transmise il y a déjà quelques jours à l'ambassade prussienne près cette cour, pour qu'elle l'expédie à son gouvernement. Quelques conditions, auxquelles on a subordonné cette espèce de reconnaissance de l'administration du diocèse, sont déclarées absolues. Sans vouloir émettre un jugement prématuré sur ce document, nous croyons pouvoir dire qu'il a été conçu dans les termes les plus modérés, et qu'il est de nature à pouvoir ramener la tranquillité et la concorde dans le pays rhénan et la Westphalie.

Le s^t^-siège aurait répondu plus tôt à l'adresse du chapitre si on n'avait pas mis du retard à la lui faire connaître, et sans les délibérations approfondies que nécessita la gravité de l'affaire, qui a donné lieu à plusieurs congrégations présidées par le saint-père lui-même. (*G. d'Augsbourg.*)

PRUSSE. — *Berlin*, 20 *mai*.

LL. MM. l'empereur et l'impératrice de Russie avec leur famille ; LL. AA. II. le grand-duc héréditaire, la grande-duchesse Alexandra et les grands-ducs Nicolas et Michel sont arrivés hier après-midi, à cinq heures et demie, et sont descendus dans les appartemens préparés au château pour leur réception.

LL. AA. RR. le prince royal et les princes Guillaume, Charles-Albert, s'étaient rendus à Müncheberg pour recevoir leur auguste sœur. Le roi était allé à la rencontre de sa fille chérie jusqu'à Friedrichsfelde, où l'impératrice trouva aussi ses augustes sœurs, la grande-duchesse Mecklembourg-Schwerin et la princesse Frédéric des Pays-Bas. L'empereur était parti de Saint-Pétersbourg plusieurs jours après l'impératrice, qu'il a cependant rejointe à Wogelsdorf. LL. MM. ont trouvé leur auguste père à Friedrichsfelde.

ANGLETERRE. — *Londres*, 21 *mai*.

On écrit de New-Yorck, du 25 avril :

Le schooner *Grampas*, capitaine Sanders, est arrivé le matin de Vera-Cruz, apportant la nouvelle que l'escadre française bloquait la côte du Mexique. On supposait que le château de S^t^-Jean d'Ulloa serait attaqué immédiatement, et l'on croyait qu'il ne pourrait se maintenir long-tems. Le gouvernement mexicain avait offert à payer l'indemnité réclamée par le gouvernement français, mais ce dernier avait exigé en outre des réparations que les Mexicains avaient jugé à propos de refuser. L'église avait offert un million de dollars pour faire la guerre, et un particulier 10,000 chevaux. Les vaisseaux de guerre français stationnés à la Havane et à la Martinique avaient reçu l'ordre de se diriger immédiatement vers Vera-Cruz. Le gouvernement mexicain compte sur sa force et son habileté pour conjurer l'orage qui se prépare. Toutefois on craignait que dans le cas où l'escadre française bombarderait la Vera-Cruz, le parti fédéraliste ne passât du côté de l'ennemi, et que la ville ne fût pillée. Les femmes et les enfans se retiraient en toute hâte sur Yalava, ville située à quelques milles de Vera-Cruz. Les habitans mettaient en sûreté ce qu'ils avaient de plus précieux. Le gouvernement mexicain avait proposé au congrès d'ordonner l'expulsion immédiate de tous les Français résidant sur le territoire de la république.

A bord de l'*Utario*, Sacrifios, 16 avril.

Monsieur, j'expédie le *Grampas* pour vous annoncer que l'ambassadeur de France, baron Deffaudis, a reçu hier du gouvernement mexicain la réponse à son *ultimatum* et que cette réponse ne lui ayant pas paru satisfaisante, il a été décidé que tous les ports de la république seraient immédiatement déclarés en état de blocus. Je resterai ici avec mon vaisseau jusqu'à ce que l'irritation que le blocus produira infailliblement se soit calmée.

FRANCE. — *Paris*, 24 *mai*.

Le traité conclu avec Haïti par l'intermédiaire de MM. de Cases et Baudin a été ratifié hier.

— On lit dans le *Bon Sens* :

« La commission du budjet s'est réunie ce matin, 23 mai, pour s'occuper de la question de l'effectif de l'armée. Le gouvernement ayant demandé cette année l'augmentation de cet effectif, la commission avait jusqu'à ce jour refusé de souscrire au désir du ministre de la guerre. Aujourd'hui M. le président du conseil et M. le ministre de la guerre se sont rendus dans le sein de la commission pour expliquer la nécessité de mettre l'armée sur un pied d'effectif plus élevé. MM. Molé et Bernard ont été entendus. Ils ont insisté sur la gravité actuelle de notre position sur le Rhin, et ils ont formellement déclaré que la Prusse était disposée à faire, pour deux ou trois places du Luxembourg et du Limbouog, ce que la France avait fait pour Anvers. La Prusse s'emparerait de ces places pour les rendre au roi des Pays-Bas ce que la France ne peut pas permettre.

» La commission s'est fait répéter ces explications, puis elle a décidé que le crédit qu'elle avait d'abord refusé au ministre de la guerre, lui serait accordé. »

—S. A. S. l'infant don François de Paule est arrivé le 18 mai, au soir, à Toulouse, ainsi que nous l'avions annoncé. Peu de tems après son entrée à l'hôtel de l'Europe, où il est descendu, et où l'on avait placé un piquet d'infanterie, comme poste d'honneur, la musique du 57^e^ de ligne s'est présentée pour faire entendre quelques airs sous ses fenêtres; mais S. A. S. paraît avoir été peu sensible à une attention qui contrastait beaucoup trop avec la rigueur exercée à son égard; car en l'obligeant à se rendre immédiatement à Toulouse, on ne lui a fait que trop comprendre que son exil était à la fois l'œuvre de Marie-Christine et celle du gouvernement français. En conséquence l'infant a fait prier les musiciens de se retirer. Les autorités civiles et militaires, qui se sont présentées ensuite, n'ont pas été reçues. Le lendemain, on ne voyait plus à la porte de l'hôtel les factionnaires qui y avaient été placés la veille dans l'après-midi.

— On lit dans le *Bon Sens* :

On assure que la position des princes va être militairement fixée. M. le duc d'Orléans a présidé un conseil de notabilités amies, qui ont concouru à classer suivant leur ambition les fils de l'état. Il sera proposé très-prochainement un projet, qu'on espère faire voter d'enthousiasme, conférant au duc d'Orléans, avec le titre de colonel-général, le commandement de l'infanterie et des cuirassiers. Le même titre conférerait au duc de Nemours le commandement de la cavalerie. Le duc d'Aumale serait élevé à la dignité de maître de l'artillerie, et le prince de Joinville, au rang de vice-grand-amiral.

Ces nouvelles positions ne seraient pas purement honorifiques, il y serait joint un traitement individuel de 500 mille fr., qui faciliteraient les alliances qu'on recherche pour eux. M. Bernard a été jugé d'un dévoûment assez complaisant pour faire, avec M. Rosamel, de ces prétentions audacieuses, deux appendices de leur budjet.

Du 26. —Le procès Huber s'est terminé par une condamnation. La question d'attentat contre la vie du roi a été résolue négativement, mais Huber a éte déclaré coupable de complot contre le gouvernement, suivi d'actes commis pour en préparer l'exécution. Steuble, Vincent Giraud, Annat et M^lle^ Grouvelle ont été déclarés coupables du même crime avec des circonstances atténuantes. En conséquence Huber a été condamné à la déportation, Laure Grouvelle, Steuble et Annat à 5 années d'emprisonnement, Vincent Giraud à 3 ans de la même peine. Les sieurs Leproux, Valentin et Vauquelin ont été acquittés. Un désordre effroyable a signalé cette dernière audience. Nous la reproduisons. Huber a voulu se frapper d'un instrument tranchant, il a vomi contre les juges et les jurés les plus horribles imprécations.

— Les circonstances qui ont terminé le procès Huber peuvent nous donner une idée des violences d'un parti qu'on peut toujours